



ÊTRE RECONNU-ES COMME
LES PROS DE L'ÉCOLE.
C'EST BEAUCOUP DEMANDER ?



Site Internet

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du Lundi 14 octobre 2019

Le bulletin d'adhésion 2019-2020 est en ligne [ICI](#) [adhésion en ligne ici](#)



Facebook



Action



@SNUIPP66

Mercredi 16 octobre 2019 : réunion publique organisée par la FSU 66 et Solidaires sur les retraites

**Grand débat sur les retraites
Mercredi 16 octobre 2019 à 18 h
Salle des libertés, rue Bartissol à Perpignan**

Au vu de l'enjeu et du besoin d'information, il est important de faire preuve de pédagogie pour mettre en évidence les dangers avérés de la réforme, préparant ainsi les mobilisations à venir.

Toutes les informations sur le site de la FSU 66 [ICI](#)

Monsieur le ministre, ils sont où nos 300 euros ?

Le ministre a annoncé son intention d'ouvrir des discussions sur le sujet des rémunérations des personnels en lien avec la réforme des retraites. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence. Il propose de commencer par réclamer au ministre les 300€ par mois dont il était tant question dans les médias. La suite [ICI](#)

Je demande mes 300 euros [ICI](#)

Direction d'école : réponse insuffisante du Ministre

Le message vidéo du ministre de l'Éducation nationale aux directrices et directeurs d'écoles ne répond pas entièrement à l'émotion, à la colère et aux questions posées par le suicide de notre collègue. Il y a pourtant urgence. Lire la suite [ICI](#)



Actus

Recours Rendez-vous de carrière

Si vous souhaitez demander la révision de cette appréciation, vous devez le faire avant le 15 octobre.

Les notifications de l'appréciation finale du DASEN sont arrivées dans I-Prof le 16 septembre 2019. Attention ! C'est bien cette date qui est à prendre en compte et non pas le 30 septembre, comme indiqué dans i-prof.

Rappel sur les modalités de recours :

- **Etape 1 : le recours gracieux.** L'enseignant peut demander la révision de son appréciation finale dans un délai de **30 jours** francs suivant sa notification.

- **Etape 2 : la saisine de la CAPD.** En cas de réponse défavorable ou d'absence de réponse du DASEN dans un délai de 30 jours, l'enseignant pourra alors saisir la CAPD « recours » dans un nouveau délai de **30 jours**.

Nous invitons les collègues à nous contacter et à poursuivre les recours jusqu'à la CAPD. Nous vous accompagnerons dans votre démarche de recours !

[Tous les renseignements, modèles de recours](#)
[En cliquant ici](#)

Retraites : La retraite à points serait saignante !

Le 8 octobre dernier, une première réunion avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives dans l'Éducation nationale s'est tenue en présence de Jean Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites et Jean Michel Blanquer au sujet des futures retraites des enseignantes et enseignants.

Les interlocuteurs font un constat partagé que le projet de réforme des retraites dans un système par points serait défavorable aux personnels enseignants et particulièrement aux PE. Mais les premières réponses, notamment sur l'amélioration salariale pour tenter de compenser les effets de la réforme, relèvent pour l'heure de l'homéopathie et pour une large part de la provocation. Le ministre de l'Éducation nationale a en effet repris les propos tenus à Rodez par le Président de la République pour évoquer une éventuelle revalorisation...en contrepartie d'une augmentation du temps de travail ou des missions des enseignantes et des enseignants.

La suite [ICI](#)

A lire [ICI](#) un article édifiant sur les derniers propos de Macron.

Congrès départemental FSU 66

En préparation du congrès national qui se tiendra du 9 au 13 décembre 2019 à Clermont-Ferrand, la FSU 66 prépare son congrès départemental qui aura lieu le jeudi 21 et le vendredi 22 novembre 2019 au Lycée Maillol à Perpignan. Tous les adhérents des syndicats de la FSU peuvent participer aux travaux du congrès départemental. La convocation donne droit à autorisation d'absence. Lire la suite [ICI](#)

Référendum ADP (Aéroports de Paris)

4 717 396 c'est le nombre de signatures qui doivent être réunies d'ici mars 2020 pour déclencher la mise en œuvre d'un référendum d'initiative partagée portant sur le caractère de service public des Aéroports de Paris.

Ouvrir « *le débat sur le service public aéroportuaire* » tel est le but de la coordination nationale réunissant dans leur diversité syndicats, associations, partis politiques, qui se sont mobilisés tout

l'été, partout en France, pour soutenir la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris. Les signatures doivent être réunies avant mars 2020 pour obtenir un référendum d'initiative citoyenne.

Lire la suite [ICI](#)

Infos administratives

N'oubliez pas de consulter les circulaires de l'administration sur notre site Internet, rubrique mise à jour à chaque nouveauté.

- [Circulaire CAPPEI 2020](#)
- [Liste d'aptitude des directeurs 2020/2021](#)
- [Autorisations d'absence](#)
- [Certification complémentaire](#)
- [Procédure Congés maladie ordinaire/ congé maternité/congé paternité/congé de présence parentale](#)
- [Demande d'admission à la retraite](#)
- [Congés bonifiés](#)

Calendrier



RIS Première période

2 possibilités pour les RIS :

2 RIS sur le temps des animations pédagogiques + 1 RIS sur le temps devant élèves

Ou 3 RIS sur le temps des animations pédagogiques

ATTENTION !

L'application dématérialisée Arena ne prend pas encore en compte cette déclaration (qui est une information donnée à l'IEN et non une demande d'autorisation).

Par conséquent :

Envoyer un mail à son IEN l'informant de votre participation aux RIS :

- 1 semaine avant pour une RIS devant élèves
- 48 heures avant pour une RIS sur animation pédagogique

[Imprimé de participation à une RIS \(document de l'Administration\) ICI](#)

Modèle de lettre à l'IEN et aux parents [ICI](#)

Mercredi 6 novembre à 9h00 à Arles sur Tech (salle Magnard)

Mercredi 6 novembre à 9h00 à Font-Romeu (école primaire)

RIS spécial Direction :

Mercredi 6 novembre à 9h à Canet en Roussillon (école élémentaire Pierre et Marie Curie)



Stages

En l'absence d'une réelle formation continue, utilisez ce droit que sont les stages syndicaux : le nombre de stages est limité à 12 jours/an. A utiliser sans modération ! La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire **30 jours avant**, délai de rigueur !

Conditions de travail, CHS-CT (avec l'intervention de **Sophia Catella** du secteur Revendicatif du SNUipp-FSU national) : **Vendredi 8 novembre 2019** de 9h à 17h au Lycée Maillol de Perpignan.

« L'avenir de l'école », stage animé par **Paul Devin** (Inspecteur de l'Education Nationale, secrétaire général du SNPI-FSU, syndicat des inspecteurs) : **Vendredi 15 novembre 2019** de 9h à 17h au Lycée Maillol de Perpignan.

Inscription pour l'administration sur Accolad **avant le 16 octobre** ; pour le SNUipp-FSU 66 [en cliquant ici](#)

Force est de constater les difficultés du service public d'éducation pour démocratiser l'accès aux savoirs et à la culture commune.

Dans un tel contexte, d'aucuns mettent en doute qu'une société puisse produire l'égalité de réussite et vantent l'épanouissement individuel et l'excellence singulière comme les finalités suffisantes de l'égalité des chances.

La FSU continue à affirmer "toutes et tous capables" et à revendiquer une action publique éducative dont l'ambition est de porter les finalités égalitaires de l'école.

C'est dans cette perspective que Paul Devin vous propose de réfléchir à quelques questions vives de l'école actuelle : liberté pédagogique, éducation prioritaire, inclusion, formation des enseignants, ... pour qu'ensemble nous puissions penser nos métiers et nos actions comme les vecteurs d'une émancipation porteuse de liberté, d'égalité et de fraternité.

Apprentissage de la lecture et « neurosciences » (avec l'intervention de **Rachel Schneider**, du secteur « Educatif » du SNUipp-FSU national) : **Jeudi 28 novembre 2019** de 9h à 17h au Lycée Maillol de Perpignan

Inscription pour l'administration sur Accolad **avant le 27 octobre** ; pour le SNUipp-FSU 66 [en cliquant ici](#)

"La lecture, un enjeu professionnel, un enjeu de société"

Dans le 1^{er} degré, le métier est malmené. Les guides de toutes les couleurs se succèdent, et s'ajoutent aux circulaires, aux ajustements de programmes, aux évaluations standardisées avec leur menace de pilotage par les résultats... La lecture est au cœur de cette tempête, sans doute parce que le degré de maîtrise de la culture écrite détermine la capacité des futurs citoyen-nes à agir sur le monde.

Il est nécessaire de s'extraire un instant de toutes les pressions exercées, pour faire le point et réfléchir collectivement : qu'est-ce qui est règlementaire et qu'est-ce qui relève de la liberté pédagogique ? Que faire des neurosciences, utilisées par l'institution comme argument d'autorité ? Quel modèle d'enseignement sous-tend les évaluations nationales de CP et de CE1 ? La pédagogie est-elle soluble dans toutes ces prescriptions ?

Collègues de la maternelle au CM2 ou à la SEGPA, venez nombreuses et nombreux !

Enseignement de et en langue catalane : **Vendredi 6 décembre 2019** de 9h à 17h (lieu à confirmer). Stage ouvert à tout public, enseignants bilingues ou pas.

Cette journée de stage permettra aux mestres bilingues (ou pas), escampillés sur tout le territoire de la Catalunya Nord, de se retrouver, d'échanger sur différents sujets pédagogiques,

*syndicaux ou d'actualité, et de faire le point sur le présent et le futur des classes bilingues.
Entre autres sujets :*

- *Mutualiser les pratiques, les travaux et les préparations : une volonté de toujours parmi les enseignants bilingues.*
- *état des lieux de l'enseignement du catalan dans les PO. I demà, què ?*
- *les textes en vigueur, les connaître, les utiliser.*
- *comment se prépare et se décide la carte scolaire dans les PO. Les différentes instances d'aquí, i d'allà a Montpelhièr, où ça se joue.*
- *la formation des mestres, le vivier enseignant, concours et habilitation... une question cruciale pour l'avenir et le développement des filières !*
- *les organisations pédagogiques des cursus bilingues, ici et ailleurs en France : ce qui marche, ce dont il vaut mieux se méfier...*
- *la continuité premier-second degré : ça nous concerne directement !*
- *Les mandats du SNUipp et de la FSU sur les langues régionales.*

*Inscription : pour l'administration sur Accolad **avant le 6 novembre** ; pour le SNUipp-FSU 66 [en cliquant ici](#)*

Se (re)syndiquer au SNUipp-FSU !

Le SNUipp-FSU 66, c'est une équipe de 7 militants, collègues enseignants dans le département, déchargés d'une partie de leur temps de travail, qui se mettent au service des autres. Cet engagement, ils l'ont sur le temps de classe mais aussi et très largement en dehors pour accompagner des collègues convoqués par l'administration, répondre aux multiples mails, participer à des réunions, ... La force du SNUipp-FSU 66, c'est de pouvoir compter sur ces militants et aussi sur les 25 membres du conseil syndical pour élaborer les actions et les différents positionnements du syndicat sur tous les sujets d'actualité.

Rappel : 66% de la cotisation est déductible des impôts sous forme de crédit d'impôt.

Je me syndique [ICI](#)

Bulletin d'adhésion ICI [Adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : [@snuipp66](#) Facebook

TEL : 04.68.50.78.44

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD